Appel à renforcer l’exploration spatiale européenne.

14.9.2026 - | Présidence de la République française

Autriche, Belgique, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni, avec le soutien du Canada.

Nous, ministres des États membres de l’Agence spatiale européenne, réunis ici ce jour à l’occasion du Sommet international sur l’espace à Paris et souhaitant voir l’Europe devenir un partenaire plus puissant dans le cadre des efforts internationaux visant à explorer l’espace extra-atmosphérique, déclarent ce qui suit :

1. L’espace est un domaine stratégique en matière de prospérité économique, de dynamisme technologique et d’influence mondiale. Il est source de découvertes scientifiques, améliore la compétitivité industrielle, accélère l’innovation, ouvre des possibilités commerciales et renforce les interactions diplomatiques. Ceux qui investissent et sont en tête aujourd’hui influenceront les partenariats et les possibilités de demain.

2. Alors que la concurrence géopolitique s’intensifie et que l’espace continue de gagner en importance, l’exploration spatiale devient une source d’autonomie stratégique. Par conséquent, l’Europe doit renforcer sa capacité à définir des priorités et à rechercher des partenariats à la pointe du vol spatial. La réalisation de cette ambition nécessite un engagement politique durable, des investissements coordonnés et une vision à long terme pour développer, maintenir et faire progresser des capacités d’exploration critiques.

3. Une ambition européenne plus forte en matière d’exploration spatiale n’est pas une alternative à la coopération internationale, mais sert justement de socle à celle-ci pour renforcer les partenariats existants et en nouer de nouveaux. En maîtrisant les technologies clés, en développant des atouts stratégiques et en réalisant des missions ambitieuses, l’Europe sera en mesure de poursuivre des objectifs communs en tant que partenaire fiable et indispensable. L’orbite terrestre basse et la Lune serviront de terrains d’essai lors de la prochaine étape de l’exploration spatiale, ouvrant la voie à des missions de plus en complexes vers Mars.

4. L’orbite terrestre basse est un vecteur pour la science, l’exploration, l’innovation et l’activité économique. Alors que la fin de l’exploitation de la Station spatiale internationale approche, un nouvel écosystème collaboratif, mais aussi commercial et concurrentiel, émerge. L’Europe doit avoir un accès durable à cet écosystème. Le développement d’une capacité européenne compétitive dans le domaine du transport d’astronautes serait une nouvelle étape décisive pour renforcer notre base technologique et industrielle, garantir notre accès et positionner l’Europe comme un acteur central développant des possibilités en orbite.

5. Le retour sur la Lune ouvre le prochain grand chapitre de l’exploration spatiale. La Lune est le terrain d’essai par excellence pour les technologies, les partenariats et les normes qui accompagneront la présence continue de l’humanité dans l’espace et nous permettront de progresser vers Mars, et dans ce contexte, l’arrivée d’un robot à sa surface marque une étape importante. L’Europe doit prendre sa place en trouvant un équilibre entre les partenariats et une autonomie ciblée. En fournissant des systèmes critiques tout en développant ses propres capacités robotiques, l’Europe peut coopérer en étant en position de force.

6. Pour assurer son avenir dans le domaine de l'exploration spatiale, l'Europe doit traduire ses ambitions en perspectives économiques durables. Des approches compétitives et commercialement viables accélèreront l'innovation, optimiseront la valeur des investissements publics et généreront de la croissance dans l'ensemble du secteur. Un écosystème d'exploration dynamique et concurrentiel renforcera la base industrielle et technologique de l'Europe et lui permettra de rester à la pointe de l'innovation dans un secteur en rapide évolution.

7. L'Europe dispose des moyens, des talents et des partenariats nécessaires pour revoir à la hausse son ambition collective en matière d'exploration spatiale. En s'appuyant sur son excellence scientifique, son innovation technologique, son esprit d'entreprenariat et sa tradition de coopération, l'Europe doit maintenant transformer ses points forts en capacités autonomes pour l'orbite terrestre basse et en importantes contributions à l'exploration de la Lune. Cela nécessite de prendre en temps voulu des mesures cohérentes et coordonnées qui tiennent compte du rythme des évolutions mondiales. Le temps est venu de définir une orientation politique claire.

Par conséquent, déterminés :

I. à renforcer l'autonomie de l'Europe en matière d'exploration spatiale dans les secteurs où cela compte le plus, tout en renforçant la coopération internationale ;

II. à développer des capacités essentielles pour assurer la présence de l'Europe en orbite basse et renforcer la participation de l'Europe aux projets sur et autour de la Lune ;

III. à promouvoir des approches commercialement viables, compétitives et rentables qui renforcent la base industrielle de l'Europe et élargissent les possibilités d'innovation et de croissance ; et

IV. à veiller à ce que l'Europe reste un partenaire fiable et indispensable pour la prochaine grande entreprise de l'humanité dans l'espace,

nous demandons à l'Agence spatiale européenne de préparer rapidement les propositions nécessaires pour traduire cette ambition en mesures concrètes et durables, afin que nous prenions une décision lors de la réunion ministérielle intermédiaire qui aura lieu en décembre de cette année.

Paris, le 9 septembre 2026

https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2026/09/10/appel-a-renforcer-lexploration-spatiale-europeenne